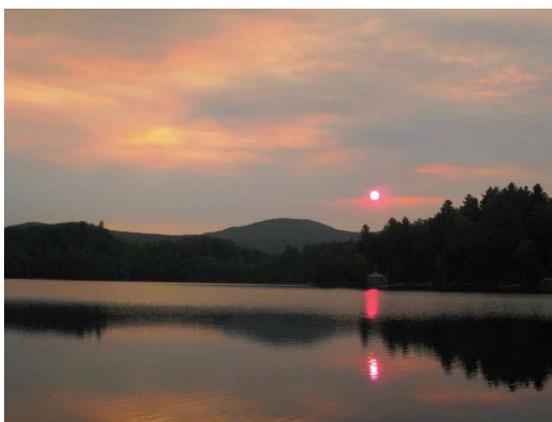


Plan d'action et prévision budgétaire 2016

Présenté par



POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE AUTOUR D'UN LAC EN SANTÉ

*Préparé par le **Comité Environnement du Bassin Versant du Lac Nick** de l'APLN*

Remis à la Municipalité de Bolton-Est pour le
Comité consultatif en environnement (CCE)
12 octobre 2015

Priorités du comité environnement du bassin versant du lac Nick

Le lac Nick est une petite étendue d'eau peu profonde (3 m de profondeur moyenne). Il s'agit d'un lac vulnérable à la sédimentation à cause de sa forme morphologique constituée de plusieurs baies très sédimentées et peu profondes et des pentes abruptes à plusieurs endroits de la zone littorale. De plus, la présence de développements domiciliaires autour du lac sur des terrains très accidentés constitue une cause potentielle d'apports de sédiments au lac en période de fortes pluies et fonte de neige. Ces éléments caractéristiques de notre milieu feront que nos efforts seront principalement centralisés autour de ces 4 grands thèmes:

- Suivi de la qualité de l'eau
- Lutte à l'érosion
- Sensibilisation et information des résidents sur la santé du lac
- Suivi du niveau du lac

Le comité environnement du bassin versant du lac Nick de l'APLN est constitué de six membres qui font partie d'une des deux associations de propriétaires autour du lac Nick, soit l'APLN (Association des propriétaires du lac Nick) et l'APBLN (Association des propriétaires des berges du lac Nick). Ce comité représente les intérêts de tous les propriétaires du bassin versant du lac Nick au niveau de la préservation de notre bien commun et précieux qu'est notre lac.

La future Association des propriétaires des sommets de Bolton sera approchée lorsqu'elle sera en opération afin qu'elle se joigne à notre comité.

Réalisations en 2015 et recommandations d'actions pour 2016

Basé sur le plan prévisionnel budgétaire 2015 du comité environnement de l'APLN, déposé à la municipalité de Bolton-Est le 26 septembre 2014, voici le bilan des réalisations du comité pour 2015 ainsi que les recommandations pour 2016.

A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick

Réalisations en 2015

1. Participation au programme de prélèvement de la MRC avec 5 prélèvements à 2 tributaires, soit N3 et N4. Analyses : phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension).
2. Échantillonnage à 5 reprises (en même temps que les prélèvements de la MRC) de l'entrée et la sortie des lacs Spring et Deer. Analyse des phosphores totaux et coliformes fécaux.
3. Participation au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL » du Ministère de l'Environnement. Prélèvements à la fosse du lac à 3 reprises et analyse de Phosphore total, Chlorophylle a et Carbone organique dissous. La mesure de la transparence a aussi été effectuée à plusieurs reprises.
4. Vérification de la qualité bactériologique de la plage à trois reprises durant l'été et à 3 endroits (total 9 échantillons).
5. Suivi du périphyton dans le cadre du « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL »
6. Surveillance de la présence d'espèces envahissantes et d'algues bleues
7. Analyse des puits d'eau potable pour les membres de l'APLN. Une résidente ayant détecté une importante concentration d'arsenic dans l'eau de son puits, notre comité a obtenu des prix de groupe d'un laboratoire accrédité puis a organisé une journée d'échantillonnage des puits pour les résidents volontaires. Suite aux résultats, un secteur problématique a été identifié à l'est du lac Spring où des concentrations d'arsenic entre 0,047 et 0,336 mg/L ont été mesurées, et ce, dans des puits de surface et des puits artésiens.

Recommandations pour 2016:

1. Participation au programme de prélèvement de la MRC pour 2 tributaires soit N3 et N4 consistant en 5 prélèvements et analyses de phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension. Prélèvements effectués par la ville. Budget de la ville.
2. Participation au programme « Réseau de surveillance volontaire des lacs – RSVL » du Ministère de l'Environnement, soit 3 prélèvements à la fosse du lac par un bénévole du comité environnement et analyse par le ministère de phosphore total, chlorophylle a,

carbone organique dissous. Ce programme sera réalisé pour une deuxième année consécutive tel que suggéré par le ministère. Ce programme implique aussi la mesure de la transparence à la fosse du lac aux deux semaines par un bénévole du comité environnement du début juin au début octobre.

3. Vérification de la qualité bactériologique de la plage à 3 reprises durant l'été et à 3 endroits (total 9 échantillons)

B- Caractérisation du milieu

Recommandations pour 2016:

1. Le lac Nick contient de nombreux herbiers. L'identification des plantes aquatiques du lac permettra de suivre l'évolution de celles-ci dans le temps et de s'assurer que le lac ne soit couvert totalement. Le travail sera effectué par un biologiste de RAPPEL assisté par des bénévoles. Un rapport et une carte détaillée sera produit. L'absence d'espèces envahissantes sera également vérifiée.
2. Suivi du périphyton pour une 2^e année selon le protocole du Réseau de surveillance volontaire des lacs par des bénévoles du comité environnement
3. Vérification de la présence d'algues bleues par des bénévoles ayant suivi la formation Sentinelle des lacs du COGESAF

C- Lutte à l'érosion

Réalisations en 2015

1. La source d'érosion provient principalement, selon nous, des chemins dans le domaine du lac Nick ainsi que le chemin du lac Nick lui-même et ce, en période de fonte de neige et de pluie abondante. Les ornières et crevasses sur les surfaces de roulement ainsi que l'accumulation rapide de sédiments dans les fosses à sédiments indiquent bien la présence d'érosion importante. L'accumulation de delta de sédiments dans le lac près des tributaires principaux est une conséquence directe des problèmes d'érosion. Lors de la fonte de neige, l'apparition de surfaces brunâtres à la surface de la glace près des tributaires indique encore une fois l'importance de l'érosion.

La ville de Bolton-Est s'occupe maintenant de la mise à niveau et de l'entretien des chemins du domaine. Une lettre a été envoyée au responsable de la voirie de la ville afin d'exprimer notre inquiétude concernant les problèmes d'érosion et ainsi de s'assurer que la ville privilégie les solutions optimales dans le but de minimiser l'érosion des routes et fossés et ainsi de réduire l'apport de sédiments au lac. Un rappel a aussi été fait pour l'entretien des fosses à sédiments actuelles qui débordent.

Recommandations pour 2016 :

1. Dans le but de localiser et quantifier plus précisément les sources de sédiments lors de forts débits des tributaires (fonte de neige et pluie forte), des échantillonnages seront effectués lors de forts débits à tous les tributaires et autres entrées au lac (réseau de drainage). Ceci nous permettra de cibler les endroits les plus problématiques. Les analyses de Matières en suspension seront effectuées de même que le phosphore total et coliformes fécaux afin de pouvoir localiser des sources de pollution qui sont constatées de façon sporadique dans certains tributaires.
Les tributaires N1, N3, N4, N5 et N6, les sorties des lacs Deer et Spring ainsi qu'un rejet d'eau de drainage à un endroit sont visés, soit un total de 8 sites. Trois échantillonnages sont prévus, soit un durant la fonte de neige et deux durant une forte pluie pour un total de 24 échantillons à un coût unitaire de 40\$, soit 960\$.
2. Demande à la ville de prioriser la mise à niveau des chemins et des fossés du domaine du lac Nick aux endroits identifiés par les résultats des échantillonnages du réseau de drainage.
3. L'APLN étant maintenant propriétaire de la petite plage du lac Spring, nous souhaitons aménager la bande riveraine en plantant des arbustes d'espèces indigènes adaptées aux milieux riverains sur la rive engazonnée. La rive sera aménagée par une équipe de bénévoles. Nous demandons à la ville de subventionner l'achat des végétaux.

D- Sensibilisation, information et formation

Réalisations en 2015

1. Un compte rendu des actions de notre comité et des résultats obtenus a été présenté à l'AGA de l'APLN. Les membres de l'APBLN avaient été invités à cette rencontre.
2. Une affiche représentant le bassin versant du lac Nick devait être installée sur le territoire de l'APBLN. Celle-ci incluait un court texte dans le but de sensibiliser les résidents au fait que toute action sur le territoire du bassin versant peut avoir une influence sur le lac. Nous n'avons toujours pas reçu l'approbation de l'APBLN pour l'installation. Il est donc possible que cette action soit annulée.
3. Participation à l'AGA de RAPPEL le 8 novembre 2014
4. Participation la journée des associations de RAPPEL le 25 avril 2015
5. Participation à l'AGA du COGESAF le 13 mai 2015

Recommandations pour 2016

1. Participation de deux personnes à la journée des associations de RAPPEL
2. Participation de deux personnes aux activités du COGESAF
3. Un compte rendu détaillé des actions de notre comité et des résultats obtenus sera présenté aux assemblées annuelles de l'APLN et de l'APBLN

E- Niveau du lac

Réalisations en 2015

1. Les mesures du niveau du lac ont été effectuées durant 2015

Recommandation pour 2016

1. Les mesures du niveau du lac seront poursuivies durant 2016 par les bénévoles du comité environnement
2. L'APLN obtiendra les autorisations nécessaires des propriétaires des terrains afin de permettre la construction du barrage à la sortie du lac. Des pourparlers sont actuellement en cours.
3. Préparation des plans et devis du barrage et obtention du certificat d'autorisation du Ministère de l'Environnement suite à l'étude hydrologique préparée par Aquaberge en décembre 2013. Un budget de 5500\$ devra être prévu par la ville pour l'exécution des plans et devis ainsi que l'obtention du permis. Un montant 10000\$ à 15000\$ avait été prévu pour la construction du barrage.

**Comité environnement du bassin versant du lac Nick
État d'avancement des actions prévues au budget 2015**

	Montant budgété	Demande de remboursement
A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick		
1. Programme d'échantillonnage des tributaires (MRC)	--	--
2. Programme d'échantillonnage des 2 lacs (entrée et sortie)	580\$	580\$
3. Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)	310\$	282\$
4. Mesure de la transparence	--	--
5. Qualité bactériologique de l'eau à la plage	81\$	81\$
B- Lutte à l'érosion		
1. Prioriser les travaux de mise à niveau des routes et fossés ayant le plus d'impact sur la qualité des tributaires N3 et N4	--	--
C- Sensibilisation, information et formation		
1. Participation à la journée des associations de RAPPEL	200\$	110\$
2. Participation aux échanges avec COGESAF	200\$	50\$
3. Affiches du bassin versant	350\$	350\$ (note 1)
4. Fiches sur le phosphore	20\$	0\$ (note 2)
D- Niveau du lac		
1. Mesures du niveau du lac	--	--
2. Suivi du projet de construction du barrage	--	--
TOTAL	1741\$	1453\$

Note 1 : L'affiche est actuellement en attente d'approbation par APBLN

Note 2 : Cette fiche n'a pas été préparée

Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Prévision budgétaire 2016 – APLN

A- Suivi de la qualité de l'eau du lac Nick

	Budget de la ville
1. Programme d'échantillonnage des tributaires (MRC)	
2. Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)	300\$
3. Qualité bactériologique de l'eau à la plage	81\$

B- Caractérisation du milieu

1. Identification des plantes aquatiques par RAPPEL	2975\$
2. Suivi du périphyton	0\$
3. Vérification de la présence d'algues bleues	0\$

C- Lutte à l'érosion

1. Échantillonnage des tributaires et autres entrées au lac	960\$
2. Prioriser les travaux de mise à niveau des routes et fossés	0\$
3. Aménagement de la bande riveraine au lac Spring	500\$

D- Sensibilisation, information et formation

1. Participation à la journée des associations de RAPPEL	200\$
2. Participation aux réunions du COGESAF	200\$
3. Présentation aux assemblées annuelles des 2 associations	0\$

E- Niveau du lac

1. Mesures du niveau du lac	0\$
2. Obtention des autorisations nécessaires pour le barrage	0\$
3. Plans et devis du barrage	Budget de la ville

TOTAL (taxes en sus) 5216\$

ANNEXE 1

CARTE DU BASSIN VERSANT DU LAC NICK

